

**CENTRE D'ETUDES
DES
SOLIDARITES SOCIALES**

17 avenue d'Italie – boîte 208-

75013 Paris – France

tel: 0145 84 52 67

site: <http://www.cesol.free.fr>

Association Loi 1901

Siret 32358980400034 APE 741E

Rapport CESOL pour la Fapil Ile-de-France

**Une vie à l'hôtel: une vie en sourdine¹
L'accès à un logement: le dispositif « Louez solidaire »**

Ariel Sevilla, docteur en sociologie, CEE
avec la collaboration de Dan Ferrand-Bechmann, Professeure
Université de Paris 8

Juillet 2010

Tous les entretiens ont été effectués par Ariel Sevilla

¹ Allusion à l'ouvrage de David Lodge.

TABLE DE MATIÈRES

Introduction	2
1. Demande de la Fapil - Ile-de-France au CESOL et la méthodologie employée dans cette étude	3
1.1. Rencontre entre l'équipe et les promoteurs	
1.2. Demande de la Fapil - Ile-de-France	
Le fil de l'étude : les parcours résidentiels	
1.3. La méthodologie mobilisée dans l'étude	
2. Un préalable : la connaissance sociologique de la population de l'étude	13
2.1. La population des bénéficiaires du dispositif « Louez solidaire »	
2.2. Les chemins qui mènent à l'hôtel	
3. Le temps à l'hôtel.....	20
3.1. Comment est interprétée la vie à l'hôtel lorsqu'on y a vécu ?	
3.2. Conditions de la « vie » à l'hôtel	
3.3. Une appropriation difficile de l'hôtel...	
3.4. L'hôtel comme espace de vie privée qui restructure la quotidienneté	
3.5. La formulation du problème de logement à travers l'enfance. L'hôtel comme situation qui mobilise les parents	
3.6. Le travail, l'accès à l'emploi et au séjour régulier et la sortie de l'hôtel	
4. Le temps dans le dispositif « Louez solidaire »	34
4.1. Les conditions de vie dans le logement temporaire	
4.2. ... un mot sur la (faible) visibilité des associations	
4.3. Logement temporaire, avenir assuré	
5. Le temps dans le logement durable. Le sentiment d'être arrivé quelque part.....	40
5.1. S'installer comme les autres : arriver au logement durable	
5.2. S'installer dans le logement durable ne rime pas tout à fait avec « nouveau départ »... mais apporte des bénéfices	
Les effets du passage dans un logement transitoire et un logement durable	42
6.1. L'espace	
6.2. La cuisine	
6.3. L'emploi	
6.3. Les enfants	
6.4. Les relations sociales et la possibilité de recevoir	
6.5. Le rapport au quartier	
6.6. Le handicap	
6.7. L'économie budgétaire.	
6.8. Le projet	
Conclusion	47

Introduction

« *L'habiter est un fait anthropologique... La façon d'habiter, le mode ou les modalités de l'habiter s'expriment dans le langage... L'habiter s'exprime "objectivement" dans un ensemble d'œuvres, de produits, de choses qui constituent un système partiel : la maison, la ville ou l'agglomération* »²

Il y a un décalage flagrant entre le mode d'habiter et la culture des familles que nous avons rencontrées d'autant que pour celles qui viennent d'autres pays les images qu'elles avaient des logements ne correspondaient pas à la situation catastrophique où elles se trouvent plongées.

Avant de définir la question qui nous a été posée et les méthodologies mises en oeuvre pour y répondre, nous voulons redire que ce travail s'inscrit dans une réflexion sur la connaissance de l'exclusion et de la déqualification, de la disqualification³, de la désaffiliation⁴ : perte d'autonomie, de relations sociales... La pauvreté n'est pas seulement monétaire mais elle acquiert une forme « statutaire », celle de l'humiliation, du recours à l'assistance, de la galère⁵, du déracinement. Elle entraîne aussi des problèmes de *surmobilisation* des parents des classes populaires par rapport à l'école⁶.

Le logement, une crise oubliée

Le 15^{ème} rapport de la Fondation Abbé Pierre est une bonne introduction à notre étude. Il montre que la crise du logement semble oubliée, probablement à cause de la minoration de cet enjeu de société. Le rapport dénonce un traitement segmenté du problème et un besoin de production de 500.000 logements par an. Il accuse la politique actuelle de cynisme : le marché du logement est violent.

² Préface de Henri Lefebvre p. 6 à 10, L'Habitat pavillonnaire, H.Raymond, N. Haumont, M.G. Raymond, A. Haumont, Centre de Recherches d'urbanisme, 3^e édition. 1971

³ Paugam S., 2000. La Disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté. Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

⁴ Castel R., 1999. Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat. Paris, Gallimard.

⁵ Dubet F., 1987. La galère : jeunes en survie. Paris, Fayard.

⁶ Charlot, B., 1997. Du rapport au savoir. Eléments pour une théorie. Paris, Economica.

La crise économique et les problèmes sociaux aggravent la question du logement. L'accès au logement devient un exercice de plus en plus périlleux pour des millions de ménages. Il y aurait plus d'un million de demandeurs de logements sociaux et huit millions de personnes pauvres en France dont deux millions de travailleurs pauvres et 3,6 millions de chômeurs. Nous n'avons vu qu'un segment de la question mais un segment significatif.

La solution immédiate est un recours croissant à des hébergements familiaux ou amicaux, nous l'avons vu très largement.

Le rapport de la Fondation Abbé Pierre parle d'une fragilisation des personnes les plus vulnérables en situation de précarité et de « la porte étroite » du logement : contraction de l'offre, niveaux de loyer très élevés, écart entre les capacités des ménages et le montant des loyers. On peut aussi y noter la précarité énergétique, l'insécurité même quand on a un logement qui enferme les ménages dans des processus d'endettement, les risques d'expulsion. Soulignons aussi l'augmentation des demandes dans les structures d'hébergement et de la difficulté d'en sortir et surtout du nombre de personnes sans logement : une zone grise et indigne au delà du mal logement : le non logement.

1. Demande de la Fapil Ile-de-France au CESOL et la méthodologie employée dans cette étude

1.1. Rencontre entre l'équipe et les promoteurs

Nous avons rencontré l'équipe de pilotage à divers reprises pour préciser la demande. L'équipe de pilotage était composée d'Antoine Patier (Freha), Denis Laurent (SNL), Cécile Gondran (Fapil Ile-de-France) et Elise Sanzovo (Fapil Ile-de-France). Et une réunion a eu également lieu le 31 octobre 2009 avec M. Brice Coignard (DASES au bureau d'insertion par le logement et de la veille sociale de la Ville de Paris) et Madame Milosavljevic (responsable des assistantes sociales de Paris). Enfin, une réunion s'est tenue avec un assistant social d'une des associations (par ailleurs ancien étudiant de Dan Ferrand-Bechmann).

1.2. Demande de la Fapil Ile-de-France

La politique de lutte contre la crise du logement a conduit la Ville de Paris à mettre en place un dispositif connu sous l'appellation « *Louez solidaire et sans risque* ». Son but est de mobiliser les propriétaires du parc privé de logements pour fournir des logements et permettre « *une alternative au scandale de l'hébergement à l'hôtel de familles sans abri* ».

Ce dispositif vise à inciter le propriétaire privé à louer son logement à une association pour une durée minimale de trois ans, puis l'association locataire héberge une famille prise en charge par les services sociaux de la Ville de Paris, le temps que cette famille intègre un logement social.

Sur le plan financier, la Ville de Paris paie la différence entre ce qui est réglé au propriétaire et ce que paie la famille épaulée par diverses aides. L'association locataire assume toutes les responsabilités vis à vis de la famille et du propriétaire.

Dans ce cadre, l'objet précis de l'étude vise principalement deux objectifs. D'une part, à recueillir des informations sur les parcours résidentiels des bénéficiaires du dispositif « *Louez solidaire et sans risque* » au regard de trois temps que sont

- l'hébergement à l'hôtel,
- l'hébergement dans le logement « *Louez solidaire* »
- et le relogement dans un logement social pérenne par la Ville de Paris

En outre, il s'agissait de donner les points de vue des locataires et de montrer leurs attentes.

D'autre part, les données recueillies formeront la base empirique à partir de laquelle il pourra être possible d'évaluer l'action des acteurs du dispositif « *Louez solidaire et sans risque* ». Cela permettra à la Ville de Paris mais également aux associations conventionnées et à la Fapil Ile-de-France de mesurer les effets du dispositif sur le parcours résidentiel des familles et sur les conditions de vie dans leur logement. Ceci permettra éventuellement d'améliorer le dispositif.

Afin de donner une réponse à la demande de la Fapil Ile-de-France, nous avons donc mis en place une méthode d'analyse qualitative visant à comprendre les parcours des locataires et ce qu'ils en disent.

Le fil de l'étude : les parcours résidentiels

Notre consigne de départ était donc centrée sur le parcours résidentiel (les trois temps « d'habiter » : l'hôtel, le logement temporaire et le logement durable⁷) et sur la perception du dispositif. Pour cela nous avons donc procédé au recueil des données à partir d'entretiens non directifs.

Ces entretiens ont eu pour but de retracer les trajectoires résidentielles des interviewés. Dans ce sens, nous avons travaillé à partir de l'hypothèse que le rapport des locataires au dispositif Louez solidaire se construisait tout au long d'un processus dont il fallait rendre compte.

L'expérience de l'étude menée par le CESOL pour l'association SNL Paris⁸ et les premiers entretiens menés dans le cadre de la présente étude ont permis de constituer une grille commune avec laquelle nous avons réussi à embrasser l'ensemble du parcours résidentiel des individus. Nous procédions alors à des entretiens plutôt semi-directifs, c'est-à-dire guidés éventuellement par des grands thèmes.

Cette *grille* n'est ni composée de questions standards ni structurée dans un ordre similaire d'un entretien à l'autre. Elle revient pourtant sur les mêmes moments des trajectoires résidentielles. Ces moments sont ponctués par :

- L'histoire qui provoque le problème du mal logement, la généalogie du problème ;
- Le temps de vie à l'hôtel ;
- Le temps de vie dans le logement temporaire ;
- L'arrivée et la vie dans le logement durable.

A un moment ou à un autre de l'organisation du récit, interviennent des questions concernant l'entourage familial, amical, associatif, religieux, etc. Nous les faisons intervenir dans la mesure où un élément du récit rend pertinente la question à tel ou tel moment. Ainsi, le choix de l'ordre dans lequel l'histoire sera mise en récit - et la logique qui lui est propre - est laiss-

⁷ Il faut aussi noter l'importance, dont on aura l'occasion de voir apparaître le rôle dans le déroulement de ce rapport, de l'hébergement familial dans le cas des étrangers en France.

⁸ Ferrand-Bechmann D. et Sevilla A., 2008. L'accompagnement, un paradoxe dans un parcours vers l'autonomie. Rapport de recherche du CESOL pour l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) Paris.

sée à l'interviewé : certains commencent par la situation actuelle (en logement transitoire ou durable) pour remonter le temps vers les moments plus durs et plus pénibles ; d'autres ciblent d'entrée de jeu les moments difficiles, à l'hôtel, pour évoquer de quelle manière ils s'en sont sortis.

Maintenant, venons-en aux points que cette grille met en évidence. Ils structureront par la suite le plan de ce rapport.

Nous avons retenu cinq aspects. Le premier est d'ordre méthodologique. Nous tenions à présenter dans un premier chapitre la demande de la Fapil Ile-de-France au CESOL au regard des instruments méthodologiques mis en oeuvre et des conditions dans lesquelles nous avons mené cette enquête.

Ensuite, le deuxième chapitre de ce rapport, revient sur le type de population qui compose notre échantillon et sur les raisons qui les ont conduits à se loger à l'hôtel. Nous verrons que d'une part, les raisons du séjour à l'hôtel des bénéficiaires du dispositif « *Louez solidaire* » sont d'une nature assez générale et que, dans ce sens, elles sont partagées par d'autres populations également disqualifiées et exclues qui n'accèdent pas au dispositif. Mais, d'autre part, en revenant sur les caractéristiques sociologiques de la population interviewée nous verrons que cette dernière est plutôt « bien armée » pour faire face au problème qui est le sien, même si cela ne les empêche pas de vivre pendant une période de temps à l'hôtel.

La restitution de cette période très dure dans laquelle les familles sont obligées de séjourner à l'hôtel constitue le troisième chapitre de notre rapport. En faisant appel à la parole de celles et ceux qui ont habité dans ces chambres, nous montrerons les conditions de vie supportées pendant de longues années ainsi que les formes de sortie vers le dispositif « *Louez solidaire* ». Nous verrons comment, à partir de ce moment initial, nos interviewés « construisent » le problème du logement en l'associant surtout à la mise en danger des enfants tout en dessinant une solution possible à ce problème.

Le quatrième chapitre vise à montrer le temps passé dans le logement transitoire. Nous y montrerons que **c'est ce point de passage qui est capital dans les parcours résidentiels**. Parce que c'est bien pendant cette période que les familles disent avoir subi des changements sociaux

positifs profonds et des améliorations considérables de leurs conditions d'existence et d'habitat. Nous verrons donc les nouvelles conditions de vie et nous décrirons ce qui a pu changer, notamment dans ce passage en termes de « mise en danger des enfants » à la « construction d'un avenir ».

Enfin, avant de conclure, nous montrerons dans le dernier chapitre, les acquis des familles lorsque le temps de l'installation arrive (enfin) : la vie dans le logement durable.

1.3. La méthodologie mobilisée dans l'étude

Lors de la rédaction de ce rapport nous avons constaté à quel point les données générales nous manquaient. A ce propos, dans la dernière semaine de rédaction, le rapport de la Fondation Abbé Pierre nous a été très utile. Les données sur lesquelles il s'appuie sont essentielles. Cependant, il faut remarquer que les données principales datent de 2006. En clair, il n'y a pas de données récentes au sujet des parcours résidentiels. Nous soulignons donc à quel point cette piste de recherche doit être poursuivie. Au titre d'une première recommandation, nous préconisons que la mise en oeuvre d'une recherche quantitative est nécessaire étant donné les enjeux sociaux et les ressources financières mobilisées : comme dans d'autres études, nous manquons de données de cadrage pour éclairer le regard sociologique.

En ce qui concerne cette étude, afin de rendre compte des trois moments essentiels des parcours résidentiels, nous avons procédé à des interviews, au total, dix-huit bénéficiaires du dispositif « *Louez solidaire* ». Lorsque nous parlons de « bénéficiaires », nous faisons référence soit à des personnes qui se trouvent dans le logement dit « *de transition ou temporaire* » (neuf entretiens) soit dans un « *logement durable* » (six entretiens) dans le cadre de « *Louez solidaire* ». En outre, deux entretiens ont été menés auprès de personnes encore logées à l'hôtel qui ne sont pas dans le dispositif.

Pratiquement, tous ces entretiens ont été enregistrés à quelques exceptions près. Trois locataires et une des personnes logées à l'hôtel, nous ont demandé expressément de ne pas enregistrer nos échanges. Il faut ajouter

à ceci que dans une occasion, à la suite d'un problème technique, l'entretien n'a pas été conservé.

Les deux entretiens menés auprès des personnes logées à l'hôtel nécessitent une précision méthodologique. Celle-ci concerne la manière de les considérer vis-à-vis de ceux des personnes inscrites dans le dispositif « *Louez solidaire* ». En fait, leur faible nombre, leurs réponses nettement marquées par l'espoir ou la croyance de se faire attribuer un logement à la suite de l'entretien et l'extrême hétérogénéité de situation des interviewés invite à considérer leur contenu tout en relativisant leur portée. C'est dans cette perspective que nous en avons tenu compte.

A la fin de cette étude, nous constatons qu'obtenir les rendez-vous avec les bénéficiaires de « *Louez solidaire* » s'est avéré une tâche très difficile. La « *distance organisationnelle* » et les divers intermédiaires peuvent expliquer, en partie, cette difficulté. En effet, notre travail portait sur plusieurs associations. Il fallait, en amont, contacter les interlocuteurs au sein des associations. Ensuite, les responsables associatifs devaient faire circuler la demande de la Fapil Ile-de-France dans leurs organisations. Les assistants sociaux s'en saisissaient et sélectionnaient les personnes qui remplissaient les caractéristiques des individus à interviewer. Ces contacts, qui étaient les probables interviewés, étaient indiqués à Elise Sanzovo à la Fapil Ile-de-France. Enfin, nous contactions les personnes signalées après ces étapes d'enquête.

Mais ce n'est qu'au bout d'un minimum de quatre appels (en moyenne) que les entretiens nous ont été accordés. Très rarement nous avons réussi à avoir l'accord pour mener un entretien dès le premier coup de fil. Nous avons observé que les personnes contactées se concertent, notamment au sein du couple et plus largement de la famille, à propos du moment où l'entretien nous serait accordé ; ils discutaient du fait de participer en famille ou si seulement le couple ou l'un d'eux serait le « porte parole ». Le lieu de l'entretien a été aussi l'objet de concertation. En gros, la moitié des entretiens ont eu lieu au domicile.

Nous avons fait l'hypothèse que lorsque l'entretien nous a été accordé dans un bar, c'était parce qu'il s'agissait d'une famille monoparentale où la

femme est à la tête du foyer et ne souhaitait pas se trouver en tête à tête avec un homme chez elle. Dans ce cas, le lieu public était identifié comme étant un endroit sûr. Lorsqu'il s'agit d'une famille composée d'un couple avec des enfants les entretiens se sont souvent déroulés dans le domicile, transformé ainsi en lieu sûr par la présence familiale. Dans ces cas, c'est toute la famille qui était présente même si dans la plupart de ces cas c'est l'homme qui prend le plus fréquemment la parole.

Si les entretiens menés dans des bars ressemblent à des situations d'échange ordinaires, il n'est pas sans intérêt de restituer, par contre, les conditions dans lesquelles se sont déroulés les entretiens faits à domicile, en présence de toute une famille. Ceci nous donne l'occasion de mettre en évidence comment nous avons procédé.

Le déroulement des entretiens chez les familles

De toute évidence, à la suite de la prise de rendez-vous, toute la famille attendait l'arrivée du sociologue. Qu'entendait-elle par « sociologue » ? Nous avons été perçus comme les porteurs d'un statut ambivalent. Nos interviewés identifiaient, dès la communication téléphonique, la dimension institutionnelle de la rencontre. Ils nous ont immédiatement associés de manière artificielle aux associations, et par là à un rôle d'inspection ou de contrôle du « savoir vivre » et du savoir habiter.

La dimension scientifique du travail du sociologue n'a été perçue qu'après coup. C'est au cours des entretiens que les interviewés ont compris que nous nous intéressions à des aspects de leurs vies dont les enjeux n'étaient pas d'actualité et étaient donc dépourvus de valeur stratégique. C'était fréquent, notamment devant les questions qui portaient sur l'histoire du parcours résidentiel, d'entendre les interviewés réagir comme ceci :

« Mais vous voulez qu'on commence à partir de là ?! C'est trop loin ça, c'est vieux ! (rires). Ça n'a plus d'intérêt tout ça... » [...]

Ou encore :

« Vous, ça vous intéresse de savoir en réalité ? Parce que ce n'est pas très intéressant... Ok. C'est pour savoir ».

Par précaution, c'est-à-dire pour faire face stratégiquement à cette présence ambiguë, les familles nous attendaient au complet. Il nous est arrivé dans ces cas de mener nos entretiens en présence de six à huit personnes (le sociologue non compris). Les entretiens ont toujours eu lieu dans la salle de séjour du logement familial. Les intérieurs de ces *livings* sont meublés relativement *simplement* : des fauteuils bas, une table basse, des rideaux et immanquablement un écran de télévision de grande dimension allumé en permanence. En fait, si cela a attiré notre attention, il ne s'agit pas d'autre chose que du fait de trouver tous les éléments auxquels on s'attendait mais soumis à un usage quelque peu inattendu. En effet, les espaces sont aménagés comme l'on s'y attend : cette manière de disposer le mobilier est le cadre dans lequel aura lieu un dialogue, autrement dit, on trouve tous les éléments nécessaires à la parole, au dialogue, à la conversation et à l'échange verbal entre personnes. Et tout à coup, il y a un élément qui détonne (aux yeux du sociologue) et qu'on avait pas forcément remarqué au premier coup d'oeil mais qui est imposant quand on s'assoit : la télévision allumée « droit devant » et l'attention de la famille qui, au cours de l'entretien, finit par se porter de plus en plus vers elle. Peut-être y avait il aussi un élément de timidité, et regarder vers « le poste » permettait d'éviter de regarder le visiteur.

La rencontre était marquée par des signes d'attention et d'hospitalité envers le sociologue : un café et des biscuits, etc. nous ont été toujours et systématiquement proposés de manière insistante. Si toute la famille était présente, c'était le couple, et le plus souvent l'homme, qui gardait la parole en tant que représentant de la cellule familiale. Dans ces conditions d'échange de propos, il nous semble légitime de nous demander pourquoi convoquer toute la famille ? Quel est son rôle dans ces rendez-vous ?

Notre hypothèse est que la famille était présente pour témoigner en particulier de leur nombre et de leur âge et par ce témoignage affirmer la parole des pères. Si l'on accepte que la représentation que ces familles se font de l'interviewer est liée à l'institution qui leur a permis (ou leur permettra)

d'accéder au logement il semble à peu près clair qu'un rendez-vous d'une telle nature doit se préparer et s'honorer⁹.

En première lecture ceci peut être interprété comme démontrant une certaine méfiance vis-à-vis de l'interviewer, de surcroît sociologue, dont le métier est difficile à cerner, quoique les personnes en difficulté aient plus que d'autres plus favorisées, l'habitude de répondre à de multiples questions et à de multiples entretiens¹⁰. La présence du groupe familial fixe le cadre des questions à poser et permet au père de famille de garder la main sur les limites de l'entretien ainsi que de développer une stratégie de présentation de « soi » et du problème et éventuellement des sollicitations.

Mais surtout, il nous a semblé que le sociologue était perçu comme quelqu'un qu'il fallait encore convaincre du fait que loger la famille était une *bonne action*. Des phrases courtes comme celles que nous allons transcrire par la suite se trouvent présentes tout au long des entretiens :

« C'est une bonne chose [que ces associations existent, s'occupent de ceux qui n'ont pas de logement] ».

« C'est bien ce qui fait [X] association pour ces familles. Je suis 100% avec eux. Et je suis reconnaissante ».

« ... je n'ai pas de critique [envers les associations] parce que ce qu'il font n'a pas de prix. Il faut qu'il y ait plus d'actions comme ça [...] je connais de gens qui sont toujours à l'hôtel. Il faut qu'ils en sortent et ils [les associations / les assistants sociaux] sont là ».

C'est ce qui amène la famille à se mettre elle-même en scène pour le montrer¹¹. Tout se passe donc comme si la stratégie familiale consistait à opposer au sociologue, perçu comme le représentant d'une institution, une autre institution, la famille, « base de la société » : c'est une manière de dire « *on est bien là, il y a des enfants parmi nous, on est nombreux, nous ne sommes pas riches, tout est propre, tout est ordonné, ça se passe très bien entre nous : vous avez eu raison de nous accorder un logement !* ».

Il nous semble pouvoir lire dans ces détails l'ambiguïté des rapports entre droits et don. Pour beaucoup le droit au logement « made in

⁹ Ces deux paragraphes très précis correspondent à notre méthodologie sociologique : la description précise des pratiques.

¹⁰ La sociologie du travail social et les travaux par exemple de J.F. Laé l'ont amplement montré.

¹¹ On peut là aussi citer les travaux d'Erving Goffman.

France » est un concept nouveau bien que dans nombre de pays étrangers l'hospitalité et l'hébergement peuvent constituer une norme sociale qui permet à tout à chacun d'être accueilli par la famille ou le voisinage.

L'entretien et le refus

Lors de la demande des entretiens nous n'avons eu qu'un seul refus franc. Ce refus était lié au fait qu'entre le moment où l'association a contacté le locataire ou le passager et notre coup de fil, il avait changé d'emploi et de lieu de travail. Ainsi, dans un premier temps nous avons convenu de deux rendez-vous qui n'ont pas été honorés. Lors d'un dernier coup de fil, la personne a demandé de ne pas mener l'entretien auprès de lui car son travail lui posait pas mal de contraintes de temps qu'il ne maîtrisait plus pour le moment.

Mais en dehors de ce refus franc nous avons eu un grand nombre d'appels restés sans suite. Au bout de quatre, voire de cinq demandes d'entretien nous avons privilégié l'hypothèse de la difficulté à nous dire « non » franchement. Dans un premier temps, les hypothèses que nous faisons allaient dans le sens du « débat familial » mais au bout du troisième appel sans réussir à conclure le rendez-vous, le locataire nous demandait de décaler la demande. A ce moment, nous insistions sur une phrase qui a fait partie du protocole avec lequel on présentait l'étude : « *l'entretien n'est pas obligatoire ; ne vous sentez pas obligé de le faire* ». Malgré cela, la réponse n'était pas un « non » franc mais une demande de décaler la rencontre. Lorsque la même situation se répétait deux coups de fils plus tard, nous décidions de ne plus insister. Nous avons testé à deux reprises de relancer la demande à un mois et demi de décalage. Dans le premier cas, le locataire n'a jamais décroché ni répondu à notre message. Dans le deuxième, on nous a demandé encore de décaler le rendez-vous...

¹²

Ces refus nous font penser que les interviewés ne sont pas prêts à accéder à notre demande mais ne se considèrent pas en position de la refuser. Pour ceux qui nous ont accordé un rendez-vous, nous avons compris qu'ils

¹² De plus un appel téléphonique coûte cher et les familles n'avaient pas toujours la possibilité d'appeler eux-mêmes.

se réservaient les conditions dans lesquelles ils allaient se livrer dans l'entretien. C'est probablement l'expression digne d'une stratégie d'affirmation d'un statut : accepter d'emblée peut s'apparenter à un acte de soumission. On peut comprendre qu'ils veulent rester maîtres de la situation.

Le temps de l'entretien

Les personnes que j'ai rencontrées n'étaient pas disposées ou ne pouvaient pas m'accorder beaucoup de temps : les entretiens ont été fait aussi en présence des enfants qui demandaient à leurs mères de s'occuper d'eux, ou bien ils se sont déroulés au retour d'une journée de travail avec la fatigue que cela entraîne. Nous avons été frappés par la demande forte d'attention aux enfants mais aussi le souci qu'en avaient les parents¹³. Cela a eu un impact sur la durée de certains entretiens et sur la disponibilité pour répondre aux questions ou parler tranquillement.

En moyenne, nos rendez-vous ont eu une durée d'un peu moins d'une heure. Ce qui est relativement court dans nos expériences d'entretiens de sociologue. Deux entretiens font exception car ils ont eu une durée qui dépasse largement les deux heures et quart. Il s'agissait de personnes qui n'avaient pas de journées de travail trop remplies et dont les enfants se trouvaient à l'école à l'heure de l'entretien. De l'ensemble des entretiens, au fur et à mesure de son déroulement, s'est dégagée une trame thématique commune. Nous y reviendrons largement tout au long du rapport. Cependant, avant d'aborder cette trame, il nous faut aborder la question de savoir qui nous avons interviewé.

¹³ Cet aspect avait déjà été remarqué dans l'ouvrage Ferrand-Bechmann D. (sous la dir.), 1990. *Pauvre et mal logé. Enjeux sociaux de l'habitat*, L'Harmattan.

2. Un préalable : la connaissance sociologique de la population de l'étude

2.1. La population des bénéficiaires du dispositif « Louez solidaire »

Parlons d'abord du point principal concernant le dispositif « *Louez solidaire* ». **Tous les locataires, de manière unanime, sont absolument satisfaits de l'existence d'une voie qui les fait sortir de l'hôtel.** Ils sont contents d'un dispositif qui améliore leur situation dans le logement avec toutes les répercussions que cela entraîne dans d'autres domaines de la vie quotidienne.

Et surtout ils nous disent la façon qu'ils ont enfin de pouvoir se projeter par le biais des enfants particulièrement. Il n'y a pas de discussion là-dessus.

Revenons maintenant sur la question de savoir qui sont les locataires qui s'expriment ainsi ? Pour aborder cette question il fallait avant connaître leurs caractéristiques. Sur ce point, les entretiens que nous avons recueillis nous renseignent.

La population interviewée est très fortement marquée par une série de caractéristiques sociales récurrentes et de handicaps sociaux multiples. Il n'y a pas de mystère : les locataires interviewés ont supporté tout au long des parcours qui sont les leurs des conditions d'activité très dures¹⁴, ils disposent de faibles revenus, ils sont d'origine étrangère et, à quelques exceptions près, ils ont des qualifications relativement faibles. Il faut remarquer aussi que les interviewés sont principalement des jeunes femmes avec des enfants. Ceci les oblige à des tâches multiples et contraignantes de parents : garde des enfants, sacrifice de l'emploi pour s'occuper des enfants, leur surveillance, trajets et ce surtout dans la période « hôtel » où il est difficile de se faire des réseaux sociaux. Compte tenu du fait qu'il s'agit souvent de personnes d'origine étrangère, il n'est pas sans intérêt de noter qu'ils parlent correctement le français. On pourrait considérer cette information sans trop d'intérêt dans le cas de ceux qui sont venus des pays an-

¹⁴ C'est-à-dire des périodes de travail ou de chômage et, plus précisément, par la récurrence de périodes de travail interrompus par des périodes de chômage.

ciennement des colonies françaises. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Nous avons dans notre échantillon des ressortissants de l'est de l'Europe, des ex-colonies portugaises, etc.

La taille des foyers qui ont répondu à nos entretiens est de deux types : soit il y a un ou deux enfants, soit il y en a sept. Enfin, nous avons noté qu'une composante ethnique intervient également même si nous n'avons pas approfondi cette piste, la commande de l'étude ne le demandait pas. A l'exception de six personnes européennes blanches, les interviewés sont noirs pour la plupart et sont venues d'Afrique. Il est intéressant de le remarquer maintenant afin de considérer cette dimension dans une étude ultérieure.

Ce qu'on vient d'explicitier concernant la population de l'étude ne veut pas toujours dire qu'elle n'avait pas un logement disponible au moment de leur arrivée en France. En effet, souvent les personnes rencontrées dans nos entretiens constatent que la famille élargie ou des amis hébergent ces nouveaux arrivés. Redisons que l'hospitalité est une valeur forte dans de nombreux pays du sud.¹⁵ Hospitalité privée, versus solidarité publique. Quels sont alors les problèmes rencontrés qui font que ces personnes se retrouvent à l'hôtel ?

2.2. Les chemins qui mènent à l'hôtel

Le problème se construit différemment selon l'origine nationale des interviewés et leur parcours biographique. Nous rendrons compte d'abord du processus qui amène les étrangers à trouver logement dans des hôtels pour aborder ensuite le cas des personnes d'origine française.

Les personnes d'origine étrangère

Le problème du logement se construit dans le temps, tout au long d'un processus : elles se sont comportées comme si un système ou un calendrier implicite de priorités était mis en place. Il faut d'abord venir en France.

Bien que l'objet de l'étude n'était pas d'examiner à fond la raison de la venue en France, il apparaît clairement que le problème du mal logement

¹⁵ Anne Gotman, 2005. *Villes et Hospitalité : les municipalités et leurs « étrangers »*. Editions de la Maison des Sciences de l'homme

fait partie d'un processus. Il se déclenche très tôt dans l'histoire de la famille, dès la décision de s'installer en France et quand une série de mécanismes tendent à cacher les risques du mal logement : ce que racontent les personnes revenues au pays, la nécessité économique, culturelle (volonté de se marier hors des souhaits de la famille) et nécessité politique...

Venir en France rabat la question du logement sur celle des solidarités. Ce sont les réseaux de connaissances en France - les amis, la famille élargie, les personnes venues des mêmes villages ou villes - qui prêteront ou offriront l'aide nécessaire au moment de la recherche du logement. Mais les entretiens montrent que ces solidarités sont soit surestimées soit mises à l'épreuve au moment où il faut cohabiter.

Voici un premier exemple, celui du cas de monsieur V. (ainsi que ses trois enfants son épouse... et son chat), où l'on voit bien apparaître des liens de solidarité du voisinage. Ils sont relativement solides et se construisent dans la mesure où la cohabitation est exclue.

Monsieur V. arrive en France en 2001. Il n'est pas en situation régulière. C'est par l'intermédiaire d'un ami qu'il réussit à décrocher un appartement : un studio de 11 m², dans le 17^{ème} arrondissement de Paris. Il paie toujours son loyer en espèces. Mais, en 2003, le propriétaire décide de vendre l'appartement. Compte tenu du fait que monsieur V. n'a pas de papiers, le nouveau propriétaire prend la décision de ne plus renouveler le bail. C'est à ce moment que la femme et le fils de monsieur V. le rejoignent en France. La procédure d'expulsion ne s'est pas faite attendre. Mais elle n'a été exécutée qu'en 2006. Entre temps, deux autres enfants sont nés. Tout la famille habite dans ce studio minuscule, y compris le chat des enfants. Aux conditions déjà difficiles (par exemple, les toilettes se trouvent à l'extérieur du studio) s'ajoute une bataille frontale avec le propriétaire : il s'occupe personnellement de couper le gaz, de bloquer l'arrivée d'eau et d'électricité et de condamner la porte des toilettes. Devant cette situation, le voisinage réagit : un accès aux toilettes leur est fourni généreusement dans un appartement qui se trouve de l'autre côté de la rue. L'arrivée d'électricité est remise en place de manière précaire par un autre voisin¹⁶.

¹⁶ Encore un exemple de solidarité informelle horizontale entre personnes en difficulté.

C'est au moment de l'expulsion de la famille que la Mairie les oriente vers un hôtel.

Nous verrons que le problème du logement et de la réponse à la cohabitation se construisent très concrètement lorsque les individus sont confrontés au fait de ne pas avoir un toit et qu'ils cherchent à échapper à la rue par ce biais.

C'est alors qu'il faut trouver un logement avec les moyens du bord. Il faut ensuite résoudre un nouveau problème pour la famille qui accueille : leurs conditions de vie se dégradent avec l'arrivée de nouveaux membres. Ce n'est qu'à ce moment que trouver un logement en France est identifié comme un problème puisque dans les pays d'origine l'hébergement peut être plus facile surtout quand l'espace extérieur est plus ouvert. Les conditions de logement acceptées par la famille qui reçoit les nouveaux arrivés évoluent au rythme de la vie quotidienne. La cohabitation en théorie ou en « valeurs » n'est pas la même chose que la cohabitation en pratique. Ceci ne veut pas dire que la cohabitation est impraticable dans l'absolu. C'est surtout parce qu'il n'y a pas d'évaluation des conditions dans lesquelles elle se déroulera et parce que les conditions matérielles ne sont pas appropriées qu'elle échoue. Dans ces conditions les résultats sont, en général, décevants pour tous et même conflictuels. Et tout particulièrement pour les liens de solidarité qui existaient au moment de l'arrivée en France. En voici un exemple.

Venue du Cameroun madame A. I.¹⁷ vivait chez une amie. Elle avait construit ce lien d'amitié dans son pays d'origine et l'avait maintenu pendant longtemps. Cependant, arrivée en France et en co-habitation :

« ... J'ai vécu six mois chez ma copine... le premier mois c'était très bien, eh ? mais trois mois après... c'était la galère ! Fais ceci, fais cela! ».

Cela ne l'a pas amenée directement à l'hôtel mais elle a choisi de demander à une autre amie de la loger avec son enfant. L'épisode s'est répété encore une fois, et c'est à partir de ce moment là qu'elle s'est décidée à aller d'elle même à l'hôtel. En fait, ce qu'il faut retenir c'est que ce parcours jus-

¹⁷ Tous les noms évoqués dans ce rapport sont fictifs afin de respecter l'anonymat des interviewés.

qu'à l'hôtel est très coûteux en termes de relation sociale ou plutôt de perte de ces relations ! Les liens sont à la fois, dans un premier temps, renforcés du fait du rapprochement solidaire des amis. Mais ensuite, cette relation peut se distendre du fait de l'extrême exigence à laquelle le lien est soumis en général dans des espaces restreints. Ce qui n'est pas le cas dans des pays du sud où on peut aller en dehors de la maison ou dans la cour.

De manière mécanique, l'arrivée des nouveaux habitants dans les logements des accueillants, souvent déjà exigus, implique la réduction des ressources existantes. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre leurs comportements. Les solidarités familiales tiennent pendant un certain temps pour s'affaiblir par la suite, la cohabitation est difficile quand l'espace est exigü ce qui semble avoir été le cas très souvent. Cela apparaît dans les entretiens sous la forme de récits de conflits de famille qui ont marqué à un moment une rupture plus ou moins douloureuse. Sur ce point il faut être très attentif car la solution au problème du logement, dans la mesure où elle intervient relativement tôt, peut compter sur la solidarité de l'ensemble de ou des familles. Dans ce cas de figure, les dispositifs institutionnels peuvent trouver un point d'appui solide sur la famille pour asseoir leur intervention. Insistons sur ce point : la famille (mais aussi les amis par exemple) joue un rôle très important lors de l'arrivée des familles en France. Mais cette solidarité s'affaiblit si le relogement n'intervient pas assez rapidement, ce qui provoque la destruction d'une ressource familiale pour la suite, autant pour la famille que pour les institutions et les associations.

Des cas plus simples ont également été identifiés : il s'agit des personnes d'origine étrangère qui arrivent en France sans aucun lien personnel. S'ils bénéficient d'un statut (en particulier, les réfugiés politiques), ils bénéficient aussi d'un accueil en matière d'informations élémentaires qui leur permettent de faire l'économie d'un séjour temporaire dans la rue et d'être dirigés directement vers l'hôtel.

« Je connaissais déjà un ami quand je suis arrivé en France... il est venu me chercher et il m'a hébergé. Et après j'ai eu le statut de réfugié politique. Et on m'a proposé un hôtel rapidement, oui ». Extrait d'entretien avec Monsieur F.

En revanche, ceux qui arrivent sans ce statut et sans lien personnel passent souvent quelques jours à la rue jusqu'au moment où ils sont, par des moyens divers, orientés vers les mairies.

« Je suis arrivée à l'aéroport... avec les enfants... et je ne savais rien... mais on était à Paris, on était en France. Mais on n'avait pas où aller... on est resté là la nuit ». Extrait d'entretien Mme A.

D'autres encore, parmi les nouveaux arrivants, ont connaissance parfois du fait qu'ils peuvent trouver de l'aide auprès des institutions religieuses avec qui ils avaient des liens d'affiliation forts dans leurs pays d'origine. Ainsi, à l'église catholique par exemple, ils nouent des relations qui les orientent vers les mairies puis vers les hôtels.

« Une dame à l'église m'a dit que je pouvais aller à la Mairie. Et je suis allée voir. C'est eux qui m'ont proposé d'aller à l'hôtel ». Extrait d'entretien Mme Z.

Les personnes d'origine française

Les locataires d'origine française ont été amenés à s'installer à l'hôtel en empruntant d'autres voies. D'une manière générale, la cause est de l'ordre de l'accident biographique. Nous avons repéré trois exemples liés à des séjours en hôpital psychiatrique, au surendettement et à l'expulsion à la suite de difficultés d'emploi ou de revenus insuffisants de solidarités et d'aide sociale ou à des déséquilibres budgétaires graves.

La suite est relativement bien connue. Nous pouvons la décrire en prenant appui sur l'extrait d'un entretien :

« On a cherché mais on n'a pas trouvé. On a fait des recherches à un moment donné mais on ne pouvait pas avancer la caution... étant donné qu'on ne travaille pas... Quand on ne travaille pas, pas de logement. On a essayé pendant un certain temps, au niveau des particuliers, la première fois pendant un an, de particulier à particulier, et après c'était terminé. Parce qu'on n'avait pas les garanties. Il faut gagner beaucoup d'argent... ou 'connaître quelqu'un, qui connaît quelqu'un qui a un ami que...' Mais nous, un ami nous a proposé juste une sous-location à un moment donné... mais c'est trop de risque : on peut nous virer du jour au lendemain... au niveau des assurances c'est très risqué et avec un gamin c'est pas possible ». Extrait d'entretien de la famille T..

Cet extrait d'entretien met bien en évidence que les familles n'acceptent pas d'aller à l'hôtel sans se débattre. Mais ces personnes sont prises en étau : d'un côté, un incident qui les fragilise moralement et/ou physiquement mais qui met en cause le revenu familial. De l'autre côté, un marché immobilier très tendu qui ne correspond pas aux personnes dans des situations fragiles, considérées comme étant des locataires non fiables. La fatigue suite à des recherches infructueuses empêche ces familles d'imaginer une issue plus favorable : socialement forcées, elles « vont d'elles mêmes » vers l'hôtel.

Reste à réfléchir au cas des étrangers qui rencontrent un accident biographique. Nous ne les avons pas rencontrés dans l'échantillon sur lequel nous avons travaillé. Cependant, on peut se demander si cette population est en situation de se permettre un tel « accident ». On peut se poser deux questions à propos de l'absence de cas de rupture biographique parmi les interviewés d'origine étrangère. La première est que les risques liés à ces accidents sont mesurés par l'entourage des familles avant le départ en France. Autrement dit, les familles et les villages quelquefois ne laissent pas partir les membres qu'elles pressentent fragiles. Cependant, les plus fins dispositifs informels de prévision ne sont pas totalement fiables. La seconde question porte sur les critères de sélection. Nous reviendrons sur cette idée car, au fond, elle exprime une question à laquelle nous nous sommes confrontés : le dispositif « *Louez solidaire* » est-il à la portée de tous ceux qui rencontrent un problème de logement ou il est réservé à un certain type de population « privilégié ». Nous pensons que, compte tenu des exigences institutionnelles propres au dispositif pour être l'un de ses bénéficiaires et des caractéristiques sociologiques des interviewés, nous avons eu affaire à des personnes situées en « *haut du panier* ».

3. Le temps à l'hôtel

Nous n'avons pas obtenu beaucoup de rendez-vous de personnes résidant à l'hôtel. Cependant, nous avons eu beaucoup de renseignements dans la mesure où les bénéficiaires du dispositif « *Louez solidaire* » ont

traversé ce segment du parcours résidentiels et dans les entretiens ils reviennent largement sur cette étape de leur vie.

Nous avons organisé ce chapitre du rapport à partir des trois éléments principaux obtenus en entretien.

L'un fait référence à la manière de percevoir la vie à l'hôtel. Ceci est un point essentiel de notre propos car on verra que la suite du parcours résidentiel se construit subjectivement sur la base de cette expérience. L'autre élément que nous avons remarqué dans les récits tient au fait de la construction du problème du logement à partir des questions concernant les enfants et l'avenir. Cet argument est tout aussi essentiel que le premier dans la mesure où il montre bien que les locataires glissent d'un argument centré sur le droit au logement à un autre qui fait appel à la valeur sociale des enfants pour accéder au logement. Le dernier élément fait référence au fait que la vie à l'hôtel oblige à recomposer les rôles sociaux au sein de la famille. Nous montrerons ce troisième aspect fondamental de l'expérience à l'hôtel à partir des exemples de la privation de la cuisine et du fait que l'espace est réduit au lit et à son « alentour » et dans certains cas à une salle de bains.

3.1. Comment est interprétée la vie à l'hôtel lorsqu'on y a vécu ?

Nous avons bien sûr recueilli des témoignages sur le vécu des interviewés à propos du parcours résidentiel à l'hôtel. A ce sujet, leurs propos sont convergents : la vie à l'hôtel n'en est pas une, nous le montrerons tout au long de ce paragraphe. C'est une vie en sourdine, une vie amoindrie, une vie orpheline en particulier de relations sociales.

Une première approximation sur l'expérience de la vie à l'hôtel montrera que les difficultés s'expliquent par les conditions matérielles de cet habitat : espace exigü (dont une promiscuité sexuelle non dit mais sous-jacente), problèmes d'insectes, problèmes de place pour cuisiner, etc. C'est le point de vue que nous avons le plus souvent entendu. Mais les innombrables problèmes matériels qu'entraîne la vie à l'hôtel n'expliquent pas tout. En effet, un nombre, certes réduit, de nos interviewés était ou a été logé à l'hôtel dans des conditions matérielles qui étaient, d'après eux, tout

à fait correctes. Et ceci pour plusieurs raisons. Outre l'effet d'un effort lors de la dernière mandature à Paris, la première tient au fait que l'hôtel est dans le premier moment du parcours, le dernier refuge avant la rue. La deuxième raison est que, souvent, **dans un premier temps de l'errance résidentielle**, l'hôtel est perçu comme étant un espace physique et social amélioré relativement aux conditions de résidence de départ. Mais pris dans le temps long des parcours résidentiels, les témoignages soulignent à quel point la vie à l'hôtel est refusée au profit d'un logement à soi et ce même si certains hôtels offrent des prestations quasi correctes (sauf pour la cuisine et donc pour les repas chauds). Ce point de vue sur l'hôtel, certes marginal, est néanmoins révélateur de l'importance que les individus accordent à l'investissement social de l'espace résidentiel. Parce que même lorsque l'hôtel est une occasion de vivre dans un espace physique amélioré, l'investissement social du même espace amène les familles à le considérer comme étant dégradé. La vie nomade n'est désirée en aucun cas.

Dans ce paragraphe, nous aborderons ces quatre expériences vécues de l'hôtel, en tant que :

- Dernier refuge avant la rue,
- Espace physique et socialement dégradé,
- Espace physique et social amélioré,
- Amélioration relative de l'espace social dans une situation sociale détériorée.

Ces expériences sont autant de manières de problématiser et de montrer la complexité de ce segment du parcours résidentiel qu'est le passage par l'hôtel.

3.2. Conditions de la « vie » à l'hôtel

Plantons d'emblée le décor. Nous partirons d'un extrait de l'entretien que nous ont accordé madame et monsieur. T.. Ce propos n'a pas que le mérite d'être concis. Il réunit surtout presque tous les éléments épars dont

beaucoup des interviewés nous ont fait part pour rendre compte des conditions de la vie à l'hôtel. Voici l'extrait :

« On a eu pas mal de problèmes de nuisances : des rats, des souris, des cafards, pas de cuisine, une fenêtre sur un mur, tout petit, oui, pas de cuisine donc c'était très compliqué de nous faire à manger... on était à trois personnes dans 14 m² (c'était même pas réglementaire...). C'était pénible. Et les murs en carton pâte... on entendait tout ce qui se passait... les voisins. L'hôtel où l'on était, c'étaient des femmes seules, des familles... En plus, l'hôtel était pas loin de Strasbourg Saint Denis, donc la nuit on avait des prostituées, la drogue... c'était chaud. [...] On s'assoit par terre, on mange par terre... Ils ne nous avaient pas fourni de radiateur, on a donc acheté un radiateur, mais tout disjonctait car l'électricité n'était pas aux normes, parce que tout le monde faisait de même et alors ça pétait... ».

Parfait exemple de l'hôtel comme *espace physique et social dégradé*, pourtant qui peut ne pas être vécu comme une situation qui serait la pire. Dans une sorte de hiérarchie du déclin, les interviewés estiment que le degré zéro de la catastrophe du logement est la rue. L'hôtel est aussi vécu comme une sorte de dernière branche à laquelle on s'accroche un moment pour se protéger d'un séjour à la rue. *A priori*, il n'y a pas de danger comme les agressions aux couteaux ou les agressions sexuelles et les vols qui sont souvent l'apanage des personnes à la rue ou dans des centres d'hébergement.

Citons à titre d'exemple cette déclaration simple et claire :

« ... l'hôtel c'est juste avant la rue, c'est avant les cartons... » Extrait de l'entretien avec monsieur. Z.

L'extrait montre bien que derrière la perspective sombre d'habiter une chambre d'hôtel il y a la peur de ne pas y trouver une place. Par là, les interviewés donnent à voir une représentation de l'hébergement structurée par une hiérarchie de logements : le degré zéro est la rue alors que le logement durable en est le sommet.

Ainsi, éviter la rue, entrer à l'hôtel, revient à se situer sur la première marche d'un parcours où l'on a évité le pire. Or, ce parcours ne mène pas ni nécessairement ni le plus souvent au logement durable, les cas que nous avons observés étant des cas assez particuliers. Pour nos interviewés,

l'hôtel est un lieu où ils sont entrés pour éviter le pire et mieux réfléchir à comment il fallait faire pour en sortir.

Dans le même registre, l'hôtel apparaît comme un *espace physique et social amélioré*. Mais cet argument on le trouve aussi dans de situations singulières parmi certains locataires qui n'ont pas risqué un passage par la rue. En effet, dans certains cas nous avons repéré des locataires qui nous montraient que, relativement à la situation de logement précédente, l'hôtel, pour peu qu'il respectait certaines conditions minimales d'hygiène, était ressenti comme un espace d'autonomie. Il faut ajouter à cela le fait que, une fois à l'hôtel ces personnes avaient une chambre pour deux ou trois personnes, c'est-à-dire, plus de place que précédemment. Dans ce sens, ces récits montrent une situation vécue comme une réelle amélioration autant sur le plan de l'espace physique que social. Pour expliquer ce vécu nous rapporterons la situation de madame E. et de son enfant.

Suite à la séparation de son conjoint, madame E. avec son enfant, a déménagé chez sa soeur. Comme dans d'autres nombreux cas, les relations entre les deux familles dans un appartement de deux pièces sont devenues tendues. Ceci s'exprimait par le sentiment « *d'être une invitée, et c'est vrai parce je n'avais pas de chez moi...c'était chez ma soeur et il fallait faire comme elle disait* », par la dépendance financière, etc. Ceci a amené madame E. à partir à l'hôtel. Voyons de près l'extrait d'entretien suivant où elle exprime ce qu'elle a ressenti lors de son arrivée à la chambre.

« On est parti de chez ma soeur parce qu'on ne pouvait plus, ni elle et son mari... et ses enfants... moi aussi je trouvais ça dur... et on est allé à l'hôtel : c'était génial ! [...] Parce que j'avais un coin pour F. [son enfant] et pour moi, une toilette pour nous deux. [...] [À l'hôtel] Je pouvais faire aussi plus de choses que lorsque j'étais chez ma soeur parce qu'elle m'a aidée à faire le dossier pour la Cotorep et j'ai eu après l'allocation [...] Avec ma soeur les choses se recomposaient... je pouvais lui laisser F. et sortir un peu, j'étais contente ».

Nous voyons bien que tout n'est pas « abominable » à l'hôtel. Une chambre « pour soi » peut être aussi vécue - certes, de manière marginale - comme faisant partie d'une certaine émancipation. Cependant, avec le temps, d'autres questions se sont posées à madame E. Des questions d'ordre matériel, notamment liées aux difficultés pour se procurer des re-

pas convenables pour elle et surtout pour son enfant, mais principalement des questions liées à l'avenir et au premier chef liées à l'avenir de son enfant. Dans les mots de madame E. :

« Jusqu'à quand?... qu'est que je vais faire avec F. [son enfant] [...] j'avais le sentiment de stagner comme quand j'étais avec mon mari sans pouvoir le quitter... »

Autrement dit, si l'hôtel peut être vécu comme une solution, elle ne l'est que provisoirement. L'examen de la temporalité de la vie à l'hôtel permet d'éclairer la transformation de la perception des espaces. C'est au fil du temps que la même chambre d'hôtel a été vécue comme un espace physique et social amélioré et comme un espace social détérioré.

Ces différentes lectures témoignent de l'intervention de la problématique du logement dans la redéfinition des liens sociaux. Si les deux premières sont très largement dominantes, la troisième lecture nous est apparue comme un contre exemple¹⁸ stimulant car elle est révélatrice de :

- processus et des mécanismes de déstructuration de la solidarité familiale. Ceci arrive lorsqu'on est obligé de quitter le logement d'un membre de la famille qui s'est proposé « hébergeur » et on le fait en laissant derrière soi un lien familial affaibli.
- la force sociale de construction des individus qui passe par le logement. Ceci dépend en partie du fait que l'hôtel n'est pas trop dégradé et constitue alors une manière d'accéder à une autonomie. On peut résumer en disant : si « *je suis précaire autant l'être en construisant du même coup mon indépendance* ».

3.3. Une appropriation difficile de l'hôtel...

Tout ceci ne prédispose pas les individus à s'approprier leur lieu d'habitation. Pourquoi s'approprier un espace dégradé ? Comment s'approprier un espace où le « *passager* » (car il ne s'agit pas de locataires, le mot en dit long...) est chez lui mais il est toujours suspect ? Donnons juste deux exemples parmi d'autres :

¹⁸ Becker H. *Les Ficelles du Métier*, Paris 2002, La Découverte

« On ne nous laissait pas passer [dans la chambre, le soir, au retour du travail] si on ne payait pas avant... [la journée d'hôtel] » Extrait d'entretien avec madame I.

Ou encore :

« ...le propriétaire [de l'hôtel] passait dans la chambre, voir si on ne faisait pas à manger ». Extrait d'entretien avec monsieur E.

Henri Lefebvre souligne que l'habitat ne peut se considérer globalement, même s'il faut le considérer comme un tout. Car les fonctions de la ville se réalisent dans un ensemble architectural de significations en même temps que dans des fonctions économiques et politiques et il développe le thème majeur de l'appropriation : *« le concept d'appropriation est un des plus importants que nous aient légué des siècles de réflexion philosophique. L'action des groupes humains sur l'environnement matériel et naturel a deux modalités, deux attributs : la domination et l'appropriation. Elles devraient aller ensemble, mais souvent se séparent. La domination sur la nature matérielle, résultat d'opérations techniques, ravage cette nature en permettant aux sociétés de lui substituer ses produits. L'appropriation ne ravage pas, mais transforme la nature - le corps et la vie biologique, le temps et l'espace donnés - en biens humains. L'appropriation est le but, le sens, la finalité de la vie sociale »*¹⁹.

Donnons encore une citation qui met en avant le problème de l'absence de cuisine mais qui, sous une nouvelle perspective, fait aussi ressortir comment la vie à l'hôtel a des aspects qui font que les individus se voient limités dans leurs relations sociales :

« On n'a pas le droit de faire la cuisine, on n'a pas le droit d'avoir de la visite... on n'a qu'un compartiment dans un frigo... ils ont bien vu que c'était chiant et donc ils ont mis de petits frigos dans les chambres... ça coûte cher d'aller faire la cuisine ailleurs. Et en plus, la chambre coûte cher, comment ça se fait qu'on ne peut pas faire la cuisine ?! »

Le fait de vivre à l'hôtel, c'est-à-dire sous le regard des autres, est stigmatisant. D'autant que sur le terme d'hôtel viennent se greffer des représentations contradictoires : le tourisme, le luxe, l'hôtel comme résidence

¹⁹ A. Cheyssial, 2002. La quantité négligeable. Thèse de doctorat sous la direction de D. Ferrand-Bechmann soutenue à l'Université Paris 8.

permanente de riches nobles mais aussi l'hôtel de passe et le marchand de sommeil...

Enfin, une dernière question, liée à l'instabilité propre à l'hôtel, s'ajoute : comment s'approprier un espace d'où on ne sait pas quand on en sera chassé ? En effet, nos interviewés nous disaient qu'ils étaient obligés de déménager sans que les raisons de ces déménagements soient explicites sinon l'arrivée plus intéressante financièrement de touristes ou même peut être la location à l'heure.

Aux conditions de vie difficiles à l'intérieur des hôtels il faut ajouter l'instabilité venant des institutions publiques qui financent et organisent les séjours des familles. L'administration impose des déménagements successifs. En effet, la plupart des interviewés nous ont fait comprendre que le séjour à l'hôtel est en réalité un séjour reparti sur plusieurs hôtels. L'extrait d'entretien de madame I. nous informe de cette situation pour apporter ce qu'elle a vécu dans l'hôtel.

Mme I. est arrivée en France en 2003. Elle a bénéficié du droit d'asile, ce qui lui a facilité l'accès à l'hôtel. Elle y passera les cinq années suivantes, mais pas toujours dans le même hôtel parce que :

« ... après quatre ans, ils ont commencé à nous changer d'hôtel. C'était catastrophique. [dans le nouvel hôtel] pas de visites [autorisées], toilette au rez de chaussée... alors qu'on habitait au 3^{ème} étage puis au 6^{ème} étage avec un nourrisson... » Extrait d'entretien avec Mme I..

Cette situation, reproduite à deux reprises, est restée incomprise pour la locataire et l'expérience est devenue source de méfiance vis-à-vis des autorités administratives. Ces changements d'hôtel sont incompréhensibles pour les « passagers » rendus à l'état stigmatisants de « nomades » : les interviewés nous expliquent que ces changements sont le fruit de cafouillages administratifs, parfois de perte de dossiers, d'incohérences bureaucratiques, etc. dont ils ne connaissent pas les tenants et les aboutissants mais qui sont culpabilisants et les fragilisent davantage ou nourrissent une agressivité latente.

Ils sont à la source de nombreuses situations qui aggravent le séjour à l'hôtel et d'une expérience devant l'administration qui les prédisposent à la méfiance.

Un dernier élément à ajouter tient à l'instabilité du séjour. Il ne faut pas oublier que, dans le cas des locataires d'origine étrangère, la période à l'hôtel coïncide souvent, avec la période de résolution de problèmes de régularisation. Cet élément ne fait qu'ajouter une difficulté supplémentaire et une « brique » de plus dans la construction de la précarité.

On ne peut qu'arriver à une conclusion paradoxale.

Nous avons montré que l'hôtel est le support de nombreux liens de solidarité. On note également que pour ceux qui ont été à la rue, c'est un progrès. De même que pour ceux qui ont été contraints d'interrompre un hébergement. Pourtant l'hôtel est un espace de vie que personne n'envie, il représente une vie tronquée, le logement étant la pierre de voûte des relations sociales : la vie à l'hôtel est une exclusion stigmatisante et une relégation souvent infamante. Deux problèmes centraux sont exprimés : l'impossibilité de faire la cuisine et l'exiguïté de l'espace.

3.4. L'hôtel comme espace de vie privée qui restructure la quotidienneté

Comme il était prévisible au départ de l'étude, la dimension spatiale a été systématiquement signalée par les interviewés. Les plaintes dues à l'exiguïté extrême des chambres et l'indisponibilité de la cuisine alimentent une grosse partie des récits à propos de l'hôtel. En revanche, la manière dont la question de la restriction de l'espace se pose nous a surpris. Il nous a semblé que, loin de minimiser ces aspects il fallait les regarder de près pour comprendre ce qu'ils nous disent des modes de vie au quotidien lorsqu'on est à l'hôtel afin de mieux comprendre ce qui se joue plus tard, lors du passage au logement de transition puis durable.

Nous fonderons notre propos sur deux exemples au premier regard sans importance : la privation de cuisine et le manque d'espace.

A. L'exemple de la cuisine

Ne pas pouvoir faire la cuisine est une activité à laquelle tous les interviewés n'ont pas manqué de se référer. Tous, hommes et femmes, regrettent le fait que, à l'hôtel, on ne peut pas cuisiner. Mais ce regret n'est pas du même ordre dans les deux cas.

Ce que soulignent les hommes lorsqu'ils en parlent, est le fait de ne pas pouvoir offrir à leurs femmes un espace que, dans leur représentation, reviendrait naturellement à la femme. Ceci revient au fait de ne pas réussir à assurer leur fonction d'hommes. De leur côté, les femmes soulignent la privation d'un rôle qu'elles considèrent comme essentiel et qui leur reviendrait tout aussi naturellement : la préparation de la nourriture pour la famille.

Autrement dit, en termes plus techniques, ce qui échappe aux uns et aux autres n'est autre chose que leur contribution à la reproduction familiale et à leur rôle sociétal. Cette contribution est imaginaire dans le cas des hommes ce qui ne veut en rien dire qu'elle serait moins opérationnelle, moins lourde de conséquences : elle est absolument nécessaire pour construire le rapport de domination masculine auquel ils ont été socialisés et qu'on leur demande d'exercer. La contribution est tout aussi subjective dans le cas des femmes : elle sont privées de l'activité à partir de laquelle elles sont valorisées au sein de ces familles.

Lorsque la cuisine part en fumée, le rôle de la femme part avec elle. Les rôles des hommes et des femmes se trouvent sérieusement mis en cause et déstructurés. Or, les nouveaux rôles, ceux qui apparaissent lors des séjours à l'hôtel, ne laissent voir rien de positif : on n'est pas devant le cas d'une recomposition familiale lorsque la femme sort travailler et retrouve une sanction sociale positive liée à la valeur du travail dans la société. On est plutôt dans un cas de figure où la réalisation de l'homme par le travail à l'extérieur du foyer ne peut pas être retraduite, revalorisée, au sein de la famille : l'homme peut être frustré car avec son travail il apporte un revenu qui ne se traduit pas en logement digne. Dans le cas de la femme ce n'est pas tout à fait la même chose. On est dans un cas de figure où c'est la femme qui est directement confrontée au fait quotidien de ne pas assurer

le repas à la famille. Et au-delà de ces questions de rôles, acheter des plats tout fait est dispendieux et peu diététiques !

Pourtant, les femmes se démènent pour faire la cuisine. Si l'on ne cuisine pas parce qu'on n'a pas l'autorisation, on triche et on fait la cuisine en cachette :

« Nous avons des plaques... en cachette. On faisait la cuisine dans la salle de bains ». Extrait d'entretien avec monsieur V.

Mais il arrive aussi que les familles se trouvent dans des chambres où elles ne peuvent pas du tout faire la cuisine, soit parce qu'il n'y a pas de place pour le faire, soit parce que se soustraire à la surveillance n'est pas possible. Dans ces cas les témoignages convergent. La famille est obligée d'aller prendre des repas ou plutôt se nourrir au-dehors. Dans ce cas on se nourrit mal :

« On mangeait souvent au MacDo. [...] Au début ça va, c'est bien mais après... et je sais que ça n'est pas très bon pour les enfants ». Extrait d'entretien avec Madame O.

Outre les effets que cela peut entraîner sur la santé on détruit l'image de la mère nourricière et du père qui la rend possible.

Mais les interviewés ont fait aussi référence à une dimension positive de la privation d'un espace pour faire la cuisine. Il s'agit du développement de relations d'entraide : en fait, les situations difficiles révèlent l'établissement de liens de solidarité. En fait, dans quelques cas, les locataires nous ont fait part d'expériences où ceux qui sortent de l'hôtel reviennent vers les anciens voisins avec des repas chauds ou avec des propositions de venir faire la cuisine chez eux. Toutes formes de solidarités qui échappent en général à une comptabilité associative ou à l'évaluation des dispositifs sociaux !

B. L'exemple d'une vie « les uns sur les autres »

Le fait de partager un espace minuscule n'est pas vécu de la même manière par tous les interviewés. L'origine sociale fait jouer des normes incorporées où la proximité physique des personnes est objectivée négative-

ment à partir de nombreux critères. Nous ne ferons que livrer quelques exemples mentionnés en entretien.

- Les règles de la pudeur : dormir dans le même lit et près des enfants quand on est en couple.
- Les règles de respect du travail (intellectuel, notamment le cas d'un enfant en khâgne à l'hôtel).
- Le besoin d'accomplir des rencontres amicales comme à la maison : lié au fait de « savoir recevoir » des invités.
- Le besoin de donner de la nourriture : lors des invitations à donner.
- Le besoin d'une sexualité réservée et intime.
- Les règles de la distribution des activités individuelles ou collectives à la maison et en particulier l'usage de la télévision.
- La chambre apparaît comme un lieu de repos après le travail pour les hommes des familles issues d'un milieu populaire alors que cette distinction est moins nette chez les membres des familles bourgeoises (car le travail n'est pas considéré comme une activité subie mais enrichissante).

Le fait d'accéder à une possibilité de vivre dans des espaces plus grands, notamment lors du déménagement dans le logement de transition, bouscule ces comportements et les amène à se transformer progressivement.

3.5. La formulation du problème de logement à travers l'enfance. L'hôtel comme situation qui mobilise les parents

Les adultes se montrent principalement stressés par la vie des enfants à l'hôtel et par les séquelles que ce mode de vie peut entraîner.

« Notre fils... [à l'hôtel] on a tellement eu de problèmes avec les souris, avec les cafards... on a acheté un lit d'enfant pour lui, il avait tout ce dont il avait besoin - il ne manquait de rien -... mais avec les cafards ils montaient sur les murs... avec notre fils, en fait, on dormait à trois dans notre lit, pour être sûr que dans la nuit il n'y aurait rien du tout. Rires. Et en maternel, quand il est entré en maternel on lui disait 'ça va G. ?' Notre fils ça ne l'a pas... il a pas été trop perturbé. Il sortait beaucoup. On a eu de la chance. Au début il a du voir un pédopsychiatre, vues les circonstances pour voir si tout allait... correctement... et on a réussi à avoir une place dans une crèche collective

parentale. Notre fils allait chez une assistante maternelle du lundi au vendredi. Donc il ne risquait pas de ... il avait un espace avec d'autres enfants où il pouvait regarder la télé, jouer, écouter, manger... ».

Il ne s'agit pas d'une mise en scène, les faits sont là et les attitudes des parents aussi.

Les adultes ne se montrent pas préoccupés par eux mais pour l'avenir des enfants. Ce sont eux qui apparaissent systématiquement mis en avant dans les récits qu'on a recueillis. C'est ici que le lien entre mal logement et projet commence à s'élaborer. Les parents, confrontés aux institutions qui traitent les enfants, commencent à se poser des questions sur les séquelles que le logement peut laisser chez les enfants. Lorsque le problème se construit de cette manière il devient un moteur pour l'action des parents qui se battent au nom de l'avenir des enfants. Nous y reviendrons lorsque les locataires évoqueront l'importance du passage vers le logement transitoire à partir du rapport aux enfants.

3.6. Le travail, l'accès à l'emploi et au séjour régulier et la sortie de l'hôtel

Les détails sur le travail des interviewés n'ont pas été faciles à retracer, en particulier en début de parcours. La raison est simple : d'un côté, les personnes interviewées nous ont fait comprendre que, étant donnée la situation d'irrégularité de séjour, ils n'avaient pas le droit de travailler : ne pas en parler ne signifie pas qu'ils ne travaillent pas. Mais en même temps ils nous donnaient à comprendre qu'ils se débrouillaient pour gagner de l'argent au noir. Les conditions de travail et d'emplois sont très précaires en début de parcours.

Beaucoup de nos interviewés travaillent... Cependant, ce que les entretiens montrent c'est le processus par lequel les interviewés comprennent que le travail n'est pas la clé qui permet de résoudre tous les problèmes. La question se déplace du travail à l'emploi : ce qu'il faut trouver c'est un emploi, non du travail. L'analyse des parcours de travail laisse entrevoir quelques situations équivoques.

Ceci se présente comme un problème au moment de construire le portrait du « *parfait locataire* ». L'emploi apporte une aide pour régulariser la

situation du séjour mais apporte surtout la fiche de paye pour commencer à payer un loyer et devenir crédible aux yeux des associations qui s'occupent des relogements. Ils nous ont fait comprendre que la différence entre activité ou travail et emploi n'avait pas été immédiatement comprise.

Il faut donc retenir deux aspects : les personnes rencontrées n'ont pas spécialement un problème par rapport au travail. Leur problème est le travail précaire auquel ils accèdent. Voici un passage de l'entretien mené avec madame A. où l'on apprécie les éléments qui constituent une précarité :

« J'ai fait des études [dans son pays d'origine], comme la comptabilité en France. Mais ici, ça n'a pas été facile ». [...] D'abord, j'ai trouvé du travail dans une association, pour faire le ménage. Je ne gagnais pas beaucoup. Et il y avait ma fille... ».

En fait, elle n'a pas réussi à faire valoir son diplôme en France. Mais en plus ce travail ne lui convenait pas car elle s'est rendue compte qu'elle allait travailler pour payer la garde de son enfant. Elle décide de laisser son travail pour s'occuper du nouveau-né. Mais elle dit qu'elle ne se sentait pas à l'aise dans cette situation.

Madame E. a fini par trouver du travail en passant par une copine.

« ... je suis caissière dans un supermarché. ... Mon mari est maçon, il a un CDI [...] quand il a trouvé ce travail on n'étais pas content [...] il l'avait déjà fait chez nous et il sait que c'est dur [...] Il le faisait [il continuait à faire ce travail contre son gré] parce qu'il s'est entendu avec un chef... [...] au final il est passé en CDI ».

Et lorsqu'elle a accouché de son dernier enfant elle a décidé d'écourter son congé maternité montrant ainsi l'importance de l'emploi et des relations sociales pour elle :

« c'est trop long, je vais sortir, les collègues aussi ça me manque, on rigolé, c'est bien ».

Cette précarité s'exprime autant dans le décalage entre les expériences de formation acquises dans les pays d'origine que dans le fait d'exercer des activités non déclarées. On peut attribuer cette situation aux modes de

construction des marchés du travail qui font appel à de la main d'oeuvre des étrangers en France²⁰ plutôt qu'à la trajectoire résidentielle.

Lors de l'entretien Madame E. affirmait qu'elle savait qu'elle avait des droits. Nous l'avons questionnée à ce sujet. Comment avait-elle pris conscience du fait qu'elle avait des droits ? Sa réponse n'est pas sans surprise.

« C'est parce que quand on demande des papiers on nous fait faire une formation sur... comment on appelle ça... c'est pour les étrangers... comment est ce qu'on dit... « intégration », on est obligé, on nous donne des points formation, tu passes une formation, la préfecture nous oblige ».

Et dans ce dernier extrait, ce raisonnement qui lie emploi et papiers apparaît transposé à d'autres sphères, notamment celle du logement :

« Ici, il faut que tu travailles, parce que sinon tu vas demander et on te dit 'Mme il faut que vous travaillez', c'est comme tu n'as pas de papiers, sans papier on ne peut rien faire pour vous madame, comme à la préfecture... on te demande tes fiches de paye ». « On est tranquille; on a vécu pas mal, mais ça va ».

L'emploi est de fait une question centrale pour nos interviewés.

4. Le temps dans le dispositif « Louez solidaire »

4.1. Les conditions de vie dans le logement temporaire

La question centrale de l'étude portait sur les effets du dispositif « Louez solidaire » (et notamment le travail d'accompagnement des associations) sur le parcours résidentiel des familles et sur les conditions de vie dans leur logement. Cette question se prolongeait par celle des améliorations apportées aux familles sur les plans de l'intimité (parents/enfants enfant/enfant), du sentiment d'être chez eux, de l'appropriation, les rapports de voisinage, d'entraide, etc. En retour, des questions se posaient aussi sur « le revers de la médaille », c'est-à-dire, quels changements négatifs sont éventuellement intervenus ?

²⁰

Jounin N., 2006. Chantier interdit au public. Paris, La Découverte.

Disons le tout de suite : lorsqu'on juge à partir des témoignages obtenus dans les entretiens, on peut répondre tout de suite que l'impact de « Louez solidaire » est décisif. Mais posée de cette manière la question reste trop générale. Pour être plus précis, nous ajoutons d'emblée que **nos données montrent que le changement d'habitat, de milieu, modifie nettement la perception de l'avenir et la possibilité de faire un projet, d'inscrire un enfant à l'école : on passe de la catégorie nomade à celle de sédentaire et on accède à un début de citoyenneté.**

Chaque famille devient capable de construire une image favorable ou positive d'elle-même dans l'avenir. On peut imaginer et concevoir, preuves à l'appui, que ce qui se passera demain est mieux que ce qui se passe aujourd'hui : si hier la famille était à l'hôtel, aujourd'hui elle occupe un logement dont l'adjectif « transitoire » peut être compris de manière optimiste : demain le logement sera durable. Cette projection est très nettement portée par les enfants.

Nous avançons ici l'hypothèse qu'il s'agit par contre d'une idée peu collective de l'amélioration des conditions de vie, loin de l'idée de conquête sociale pour ainsi dire ; l'idée est de réussir à sauver sa peau. De fait, ces locataires n'ont pas l'idée d'une revendication collective à propos du logement, ils sont parfaitement conscients du fait que d'autres familles remplissent les hôtels, ce qui ne les empêche pas de croire qu'ils ont quelque chose de spécial et que c'est leur effort qui leur a permis d'échapper à l'hôtel.

De sorte que les familles deviennent capables d'imaginer un avenir meilleur pour les enfants, notamment par l'accès à une école à laquelle elles poseront des demandes de réussite renouvelées.

La capacité à se projeter n'est pas celle, managériale, d'avoir un projet. Ce n'est pas dans ce sens que les familles ont un projet.

Le fait d'habiter le nouveau logement revient à recomposer les relations sociales qui ont été déstructurées lors du séjour à l'hôtel. Il s'agit d'un moment de forte reconstruction et de redéfinition de rôles sociaux au sein de la famille.

Cette capacité passe par les enfants et par la construction d'un socle considéré comme solides : l'école.

Au fond, on ne fait que reprendre les conclusions des travaux qui parlent des attentes de familles de milieu populaire envers l'école mais à travers le prisme du logement : les parents établissent un rapport entre le changement d'espace de vie et l'amélioration des résultats scolaires.

Quel est le rapport qui se tisse entre ces éléments ? L'étude ne peut pas nous dire si les enfants ont eu une amélioration réelle de leur situation à l'école. Nous ne pouvons qu'apporter quelques éléments objectifs importants sans que cela nous permette de confirmer le lien entre amélioration de l'habitat et amélioration des comportements scolaires. Il est, cependant, très important de souligner que le passage dans le dispositif implique une restructuration de l'espace de vie de la famille et donc de la restructuration des espaces de vie des enfants.

L'observation informelle faite lors des nombreux rendez-vous chez ces familles confirme ce qui ne ressort qu'au passage dans les entretiens (par exemple la phrase « *Je lui ai apporté son ordinateur maintenant, c'est bien pour lui, pour l'école* » est revenue fréquemment). Suite au déménagement (que ce soit vers un logement temporaire ou durable), l'achat d'un ordinateur avec un accès Internet est presque systématique. Il s'accompagne de l'aménagement d'un espace qui lui est spécifiquement attribué. Ce qui prime dans l'attribution de cette place est l'accès de tous mais principalement des enfants. Ceci montre nettement l'accroissement de ressources destinées aux enfants. L'augmentation de la dotation de ressources matérielles dont se servent les enfants pour mieux réussir à l'école n'est pas la seule source d'amélioration des résultats scolaires. Pour les parents, l'accès au logement a une valeur symbolique forte également. Accéder au logement veut dire que les parents font « ce qu'il faut ». Ayant mis leur part dans le jeu, ils peuvent s'autoriser à avoir des attentes vis-à-vis de l'école, ils peuvent se permettre alors d'exiger à l'école la réussite sociale de leurs enfants. Il ressort des entretiens que, avec l'accès au logement, le regard des parents sur les enfants et sur le contexte (surtout scolaire) a changé.

Ce changement de regard fait que, socialement, leurs enfants ne sont plus les mêmes. Toutes ces remarques rejoignent les remarques du rapport

de la Fondation Abbé Pierre sur les dommages collatéraux que subissent les enfants mal logés et par conséquent les progrès qui les affectent quand ils accèdent à un meilleur logement²¹.

Les interviewés mettent en évidence que le passage de l'hôtel vers le logement transitoire introduit des améliorations vécues comme étant profondes dans leurs vies. Citons ces quelques fragments d'entretien où un couple s'exprime :

Monsieur T. : « ... Déjà le local... On a beaucoup de chance... On a beaucoup de chance... d'avoir un frigô, enfin, une cuisine, une machine à laver... »

Madame T. : « Des choses qui sont évidentes pour des personnes qui n'ont pas vécu à l'hôtel... »

Si à la question de ce qui a changé, nos interviewés commencent par nous présenter et nous décrire leur rapport aux objets (ce qui n'est pas sans importance, on y reviendra), ils recentrent et mettent l'accent par la suite de leurs propos sur la reconstitution de liens familiaux, et donc sociaux, normaux :

Monsieur T. : « Notre fils il peut courir, il va courir... il joue déjà ici - hier c'était son anniversaire, il a eu une petite voiture téléguidé, ça l'éclate ! - et le voir courir derrière... On l'appelle de sa chambre, il descend deux ou trois marches et il court vers nous...! Il a quand même beaucoup changé... Il a pris... on ne va pas dire de vitalité mais... Et nous pouvoir se préparer à manger et aller dans une autre pièce... et avoir une table, quand j'ai réalisé... je me suis assis sur une chaise, avoir une chaise et pouvoir s'asseoir sur une chaise ! Parce que sinon c'était par terre ! ».

²¹ Parmi les problèmes les plus criants et source d'inégalités futures dénoncés par le rapport:

- celui des 600.000 enfants souffrant de mal logement, victimes collatérales.
- 18.000 sans domicile fixe.
- 2070 en habitat de fortune.
- 2500 en chambres d'hôtels.
- 22.500 en mobile home et caravanes.
- 33.000 en hébergements chez des tiers.
- 16.000 CHRS.
- 58 600 logements inconfortables ou de mauvaise qualité.
- 256 338 en surpeuplement accentué.
- 142 147 en sous location d'un meublé.
- 48 785 logements sans droit ni titre suite à une décision prononçant l'expulsion.

Madame T. : « Depuis qu'on est arrivé ici... déjà reprendre une alimentation normale. Et là pouvoir faire la cuisine. Et quand on sort à l'extérieur, ça fait du bien de penser qu'on est à peu près comme toute personne à peu près normale... déjà plus normal ».

Reprenons un nouvel extrait d'entretien pour montrer une autre manière de mettre les enfants en avant :

Madame E.

« Le fait que j'ai eu un appartement c'est une grande chose par rapport à mon fils. Avant de quitter l'hôtel mon fils il ne mangeait pas de morceaux... Depuis que j'ai été aidée par l'association j'ai pu acheter une petite table bleue et je l'ai installé là. La première fois que je l'ai mis là il était étonné... J'ai vu qu'il était étonné de s'asseoir à table... à l'hôtel ça c'était difficile pour moi. Il était devenu un grand garçon, il fallait lui faire à manger et je me suis rendu compte qu'à l'hôtel je ne faisais que du mixage, beaucoup trop... et il ne mangeait que de la purée... je me suis dit que là aussi il y avait un problème qui venait de l'environnement. Ça, ça a changé, et ça m'a fait vraiment énormément de plaisir, parce que maintenant il va mieux, il mange de tout... »

L'extrait montre que les conditions de vie à l'hôtel amènent les mères à préparer un certain type de nourriture : celle qui est plus simple à faire dans les conditions dont elles disposent. Le jeune enfant n'est plus obligé quand il est dans un appartement de manger de la purée comme un bébé !

Les loisirs se modifient également pour ceux qui peuvent disposer de l'appartement et des décisions concernant qui entre ou qui fréquente les lieux :

« Maintenant on s'épanouit aussi. Je vais voir des copines, les copines viennent me voir, la semaine dernière, mon cousin qui vit en Allemagne est venu me voir il est resté à la maison... »

Ce mécanisme trouve sa justification dans le fait que les adultes se projettent en projetant l'avenir des enfants. En réalité, ces adultes changent le regard qu'ils ont d'eux mêmes : assurer le logement à la famille leur permet d'accomplir leurs rôles qu'on attend d'eux en tant qu'adultes, de se sentir dignes et respectables devant leurs familles, de trouver une source de fierté.

Les adultes, en se projetant par l'intermédiaire de leurs enfants, ne se mettent pas en avant. Ils mettent les enfants en avant pour conjurer la demande d'aide aux associations (tout ce qui concerne les enfants est plus légitime) et l'ambition de réussite individuelle (au sens que la société attribue à ceci : avoir une famille, un travail, un logement, etc.)

De manière générale, le fait d'entrer dans l'appartement signifie aussi renouer avec une vie « perdue » : tous nos interviewés font ressortir la possibilité de refaire de la cuisine de se nourrir « normalement », de réussir à entrevoir l'avenir des enfants et le leur de manière positive... Sans doute l'intimité apparaît aussi comme un bénéfice obtenu suite au déménagement. Elle est mise en avant par le développement des enfants, pas par l'intimité des adultes.

4.2. ... un mot sur la (faible) visibilité des associations

Il est surprenant de noter que le travail des associations est moins mis en avant par les interviewés que ce que nous avons constaté dans l'étude pour SNL. C'est une question très importante car ces associations portent le dispositif. La socialisation des locataires se fait principalement en contact avec des assistants sociaux de mairies, la famille en France (lorsqu'elle existe), le voisinage dans les chambres d'hôtel et seulement après les assistants sociaux des associations. C'est peut-être un effet de la mise en récit dans le sens où ce qui est au bout du compte mis en avant lorsque le locataire « se raconte » est son rôle de « héros » de sa biographie et dans la logique de l'entretien biographique il tend à gommer l'action de l'association. On peut penser que dans ces récits l'action de l'association se voit affaiblie.

4.3. Logement temporaire, avenir assuré

Nous avons exploré la question de savoir comment est géré le problème du caractère temporaire du logement.

A partir de l'observation informelle faite à l'occasion des entretiens dans les logements temporaires, fournir une réponse n'est pas simple. Peu à peu la famille s'approprie l'appartement par divers biais : des meubles donnés ou prêtés, mais la plupart du temps achetés font partie du décor habituel.

C'est la scolarisation des enfants qui nécessite, dans certains cas, des négociations plus difficiles. En fait, les dates des déménagements de l'hôtel vers les appartements transitoires ne coïncident pas toujours avec le cycle scolaire. A partir de là, le problème consiste ensuite à composer pour déposer les enfants / aller les chercher avec des horaires de travail ou des négociations familiales selon les cas et les situations. Cependant, ces situations ne sont pas vécues de manière problématique. Ce qui compte c'est le fait « d'avoir enfin un chez soi », même s'il ne s'agit que d'un appartement temporaire. Elles laissent là aussi entrevoir les priorités données aux enfants.

Accéder à l'appartement de transition représente beaucoup plus l'entrée dans un appartement que l'instabilité de son caractère transitoire qui s'efface par ce qu'on a un espace à soi. De ce fait, le vécu du passage à la vie dans un logement à la taille de la famille représente un changement bien plus important que le fait de devoir partir de là après une période relativement courte ou longue, peu importe.

5. Le temps dans le logement durable. Le sentiment d'être arrivé quelque part

5.1. S'installer comme les autres : arriver au logement durable

Comme nous l'avons souligné dans le paragraphe concernant l'accès au logement de transition, c'est la sortie de l'hôtel qui laisse une trace indélébile dans les esprits davantage que l'entrée dans le logement durable. Néanmoins, les entretiens montrent que, l'entrée dans le logement durable, joue le rôle d'une confirmation de la direction adoptée. L'entrée dans le logement durable sanctionne la réussite de la stratégie du « bon candidat à la location » et transforme cette stratégie en confirmation de l'effort individuel. La valorisation de l'effort individuel n'est pas faite au détriment des associations. Elles bénéficient d'une grande reconnaissance, et en particulier les assistants sociaux ont une image positive. C'est l'action collective qui apparaît effacée.

Cette sorte de primauté individuelle apparaît à plusieurs reprises dans les récits obtenus en entretien. Elle manifeste le sentiment « d'être comme tout le monde ». Ceci, en soi, ne veut pas dire grande chose... Il faut l'interpréter comme le sentiment d'être intégré. Par la réalité d'être moins étranger, reconnu pour quelque chose de confus qui semblerait être une sorte de prolongation de l'association. Par le fait, enfin, de « monter dans l'échelle sociale », mais aussi, plus concrètement d'avoir un chez soi où développer une dynamique familiale à laquelle on s'est crû naturellement conduit.

5.2. S'installer dans le logement durable ne rime pas tout à fait avec « nouveau départ »... mais apporte des bénéfices

L'idée qu'on pouvait avoir, que l'entrée dans le logement durable permet de s'installer dans le temps long de l'habiter, ne se vérifie que de manière atténuée. En effet, comme on l'a précisé dans notre chapitre sur le logement transitoire, les locataires sont déjà dans une dynamique d'installation définitive dès qu'ils abandonnent l'hôtel et sont pris en charge par le dispositif « *Louez solidaire* ».

Néanmoins, quelques changements liés à la vie institutionnelle nous ont laissé entrevoir des changements. Notamment, si l'accomplissement de l'installation se passe d'abord dans les représentations des locataires à l'entrée dans le logement transitoire, la vie quotidienne dans le logement durable apporte une insertion institutionnelle imperceptible avant de la vivre. Nous illustrerons ceci, en particulier, par l'exemple de l'école.

S'installer dans le logement durable est vécu comme une sécurité dont l'école est ici encore un révélateur de changements. Ceci est certainement important car l'extrait que nous présentons ci-dessous montre le lien entre le passage de l'appartement transitoire à l'appartement durable, mais aussi d'un quartier populaire à un autre bourgeois. Il met en évidence des problèmes d'apprentissage de l'enfant et surtout oriente la mère vers un professionnel pour tenter de résoudre le problème.

« À l'école ça a changé aussi. Dans le 17ème (le quartier où ils se sont installés après l'hôtel) on m'a dit qu'il avait pris beaucoup beaucoup de retard. Je l'ai amené chez l'orthophoniste ».

En fait, la stabilité des familles se renforce réellement lors de l'entrée dans l'appartement durable même si elle commence à être subjectivement vécue avant cela. Les bénéfices de la stabilisation dans le logement ne sont pas tout à fait évidents aux yeux des locataires : quoi de plus normal que d'envoyer son enfant à l'école, de faire appel aux institutions locales en général « comme tout le monde » ? Cependant, au-delà de cette faible visibilité des bénéfices du logement durable pour la famille, l'exemple de l'école que nous avons rapporté ci-dessus, montre que ce sont les pratiques quotidiennes qui apportent un bénéfice objectif aux familles : ils se traduisent par leur insertion dans la trame sociale du quartier qui rend possible la stabilité du logement.

Les effets du passage dans un logement transitoire et un logement durable

Nous avons signalé que la rupture intervient au moment du passage en logement transitoire. L'important c'est de se retrouver dans un vrai logement. Dans ce dernier point de notre rapport nous allons revenir sur ce

qu'il induit. Huit aspects sont à souligner sur lesquels nous reviendrons par la suite : 1- L'espace ; 2- La cuisine ; 3- L'emploi ; 4- Les enfants ; 5 Les relations sociales et la possibilité de recevoir ; 6- Le rapport au quartier ; 7- Le projet et, 8- L'économie budgétaire.

Il est tout à fait arbitraire de classer les effets du passage dans un logement stable (que ce soit transitoire ou durable) sur la vie des interviewés. Notamment parce que certains effets relèvent, par exemple, de l'espace que les locataires ont récupéré mais dépendent tout autant des conditions et des possibilités pour assurer un bon accueil des visites, amis et famille. Les exemples sont nombreux.

Cependant, ils montrent bien ce que les locataires mettent en valeur du fait de quitter l'hôtel et de s'installer dans un appartement de manière stable.

6.1. L'espace

Les interviewés apprécient le fait d'avoir de l'espace ; lors des entretiens ils mentionnent notamment le fait d'avoir un balcon, d'avoir une vue sur extérieur. Mais tout de suite, ils portent leur regard sur l'espace intérieur. En effet, ils nous parlent de l'achat des meubles car maintenant ils peuvent offrir aux amis et à leur famille quelque chose qui avant leur était socialement interdit : une bonne hospitalité.

Le fait d'avoir un espace plus généreux chez soi amène les locataires, dans leurs dynamiques de famille, à recomposer leur intimité : maintenant chacun peut être tranquille dans sa chambre. Beaucoup parlent de cette tranquillité et d'espace.

Mais parce qu'ils ont de l'espace dans leur logement, ils soulignent aussi le fait d'avoir la possibilité de disposer d'un certain nombre d'appareils électroménagers, en particulier d'une machine à laver. La remarque révèle au passage que l'espace récupéré permet au ménage de faire des économies de temps. Les activités ménagères contraintes peuvent maintenant être réorganisées différemment, notamment en les faisant à la maison, avec l'économie de temps que cela entraîne.

6.2. La cuisine

La récupération de la cuisine est un fait majeur du changement. La stabilisation du logement est intimement liée à une récupération de fonctions « normales » dans la famille. Les femmes retrouvent un rôle qu'on leur a traditionnellement accordé : la préparation du repas familial. Ce rôle est investi d'une valeur sociale majeure : c'est autour de la nourriture que la famille se retrouve convivialement. La nourriture et sa préparation sont support de l'affection. L'entrée de la famille dans le logement de transition implique le démarrage d'un processus de recomposition de ces fonctions.

Si la nourriture et sa préparation sont des supports d'un échange en particulier éducatif mais aussi affectif, les familles entendent qu'elles sont aussi une des clés de la santé. La préparation à la maison de ce que la famille consomme donne le sentiment aux parents de maîtriser plus aisément la bonne santé des enfants.

6.3. L'emploi

L'emploi est davantage possible dans un appartement transitoire ou durable du fait de la tranquillité qu'il facilite. Dans les récits des interviewés, il semble que, à l'hôtel beaucoup de gens travaillent la nuit et les « *enfants* (n'ayant pas une personne pour les contrôler) *courent en faisant du bruit* ». De fait, l'appartement durable et transitoire assure des conditions matérielles propices à la reprise d'activités et d'emplois.

6.3. Les enfants

En réitérant la remarque que nous avons fait sur l'espace, les interviewés soulignent que les enfants ont maintenant la possibilité de jouer librement. Le logement transitoire et durable rend possible ce fait banal de la vie quotidienne. Les locataires considèrent que le passage en appartement transitoire ou durable implique le développement « naturel » des enfants. C'est-à-dire qu'ils grandissent « *comme tout le monde* ». Ceci montre le renversement du stigmatisme de gens vivant à l'hôtel et surtout le sentiment de pouvoir accéder à de meilleures conditions de vie et à une meilleure intégration sociale.

A la frontière d'un problème d'emploi, d'école et de logement, certaines familles nous ont dit qu'elles avaient, suite à l'entrée dans un logement transitoire ou durable, une possibilité de trouver une école ou une crèche de manière stable. Par exemple, lors d'un de nos entretiens, une aide-soignante nous a dit qu'elle a dû arrêter son emploi car elle ne trouvait pas de place en crèche. Le logement transitoire et durable vient enrayer ce type de situations renforçant la précarité.

6.4. Les relations sociales et la possibilité de recevoir

Fondamentalement, l'appartement favorise le développement des relations sociales avec la famille, le voisinage et les amis.

Il rend à chacun la possibilité d'offrir une hospitalité, ne serait-ce qu'un café et surtout un repas.

Le fait, dans de nombreux cas, de nous avoir proposé de mener l'entretien pour cette étude chez eux en est une preuve.

6.5. Le rapport au quartier

Une personne nous cite la bonne qualité du quartier. Le brassage de populations est vécu comme quelque chose de positif.

Certains ont de la famille dans le quartier ce qui permet de faire interagir les solidarités : celles issues du quartier et des dispositifs sociaux avec celles issues de la famille.

6.6. Le handicap

Dans deux cas de personnes ayant un handicap nous avons pu repérer que l'installation dans un appartement permettait de trouver de solutions, notamment le suivi d'un traitement de manière stable.

6.7. L'économie budgétaire.

Même si le dispositif a d'autres coûts que le simple loyer, pour le locataire cela résout des problèmes budgétaires. Nous avons eu plusieurs témoignages (par exemple, « *C'est moins cher qu'à l'hôtel, il règle ses fac-*

tures et il est 'maître à bord' » ou encore : 300 euros par rapport à 1600 euros d'hôtel ou 570 euros par rapport à 1710 euros d'hôtel »).

6.8. Le projet

Le point le plus remarquable est celui des nouvelles représentations de l'avenir que les locataires deviennent capables de construire à la suite de l'entrée dans un logement temporaire ou durable. Les familles peuvent s'installer dans un projet d'avenir. A titre d'exemple, citons le fait qu'une locataire déclare que « *Maintenant que je suis installée je pense à une reprise des études* ».

Plus qu'au niveau des destins individuels, c'est au niveau de l'avenir de enfants que ces projets prennent tout leur force. Si pour les parents le passage au logement transitoire ou durable est vécu comme le fait d'être « *arrivé quelque part* », comme une sorte de réussite sociale, ce changement est surtout une assurance pour l'intégration sociale des enfants. Le dispositif « *Louez solidaire* » est, sous cet aspect, une réussite.

Conclusion

En conclusion, nous avons été frappés d'entendre et de voir à quel point le logement durable est « *sur le même palier* » que le logement transitoire. On est logé dès qu'on a un espace à soi, un territoire, une cellule. Il est clair que le logement apporte une possibilité d'insertion sociale et spatiale même si nous n'avons pas été très renseignés sur leurs relations aux quartiers. Avoir un toit à soi c'est donc s'inscrire dans la vraie vie, une crèche ou une école et avoir la possibilité d'un vrai emploi.

Nous avons été particulièrement saisis par les éléments de destruction individuelle et collective et les dommages collatéraux sur les enfants que peuvent produire l'état de nomade, d'hébergé: la situation de vie à l'hôtel. Et pourtant, nous avons rencontré des femmes et des familles qui tenaient le coup et focalisaient leurs efforts sur les enfants. Mais il est certain que nous n'avons vu que ceux qui acceptaient de nous recevoir et qui de plus se mettaient en scène puisqu'ils ne discernaient pas vraiment qui nous étions. Ils pouvaient faire l'hypothèse que nous avions un pouvoir pour changer leurs situations fragiles.

Ce dispositif est une planche de salut et une réussite incontestable mais il a des imperfections.

Au-delà des remarques sur les risques multiples et les coûts sociaux que subissent les familles, le financement de l'hôtel et celui du dispositif est élevé. Encore en amont, nous nous sommes posés la question du temps trop bref qui est accordé aux familles dans ce dispositif. N'y aura t-il pas des dépassements ? Et de ce fait des budgets encore plus lourds ? Or ce temps « transitoire » est nécessaire pour que ces familles soufflent, respirent et se reconstruisent.

Les critères de sélections pour faire partie du dispositif sont stricts et de ce fait les personnes que nous avons rencontrées sont sur le haut du pa-

nier, ce ne sont pas les plus défavorisées. Cela pose la question de celles qui n'y ont pas accès.

Remarquons enfin qu'à la manière de Georges Lapassade, il faut choisir un analyseur. Analyser un habitat dégradé et disqualifié permet de comprendre le fonctionnement pathologique et pathogène d'une société.